

COTISATION 2023

Pour une superficie totale (boisée et non boisée)

1^{er}cas:

Superficie inférieure à 10 ha boisée et non boisée : forfait de base 50 €*

2^{ème}cas:

Superficie supérieure à 10 ha boisée et non boisée :

forfait de base 50 €* + 1,45 € par hectare supplémentaire

Paiement par chèque à l'ordre de : Sylviculteurs de Vendée

Ou par virement Rib : CCM LA ROCHE DE GAULLE FR76 15519 39032 00020137102 07

Pour la revue nationale de la forêt privée : FORETS de FRANCE : l'abonnement est de 53 €

A régler directement : Service des abonnements de Forêts de France- ATC 23 rue Dupont des Loges - 57000 - METZ

TRES IMPORTANT : L'assurance Groupe R.C. et l'extension à la protection juridique des Propriétaires forestiers peut aussi couvrir les haies des parcelles non boisées.

La Compagnie d'Assurance **EXIGE** – pour que la garantie puisse jouer en cas de sinistre – la désignation complète des parcelles assurées (bois, haies, étang) soit :

Commune, section, numéro, superficie.

Ce qui explique notre insistance à vous demander ces précisions.

NOM du PROPRIETAIRE

Adresse :

.....

Tél.....**Courriel**.....**@**.....

Commune	Section	N°	Superficie	Boisée	Non Boisée
TOTAL					

* cotisation votée à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du 02 août 2022

FRANSYLVA VENDEE

238 bd Louis Blanc – 85000 La Roche-sur-Yon
 Tél. : 02.51.62.74.71 – email : vendee@fransylva.fr
 Permanence : le 2^{ème} jeudi du mois sur RV
 Secrétariat : tous les lundis, mardis et jeudi matin

« Une forêt privée gérée et préservée par un réseau de femmes et d'hommes compétents au service des générations futures »

5 BONNES RAISONS D'ADHERER A FRANSYLVA85

- 1. Faire entendre la VOIX des forestiers**
- 2. Vous accompagner dans vos choix de Boisement et d'AIDES ADAPTEES**
- 3. Vous aider dans la MOBILISATION de vos bois (ex. éclaircies groupées)**
- 4. Vous orienter sur la transmission et la valorisation de vos bois**
- 5. Vous couvrir en cas d'ACCIDENT et défendre vos droits (RC et protection juridique) et vous orienter en matière d'assurances**